



#### Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et évènement –Tour Hekla,  
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX  
Tél. : 09 72 72 01 19 – [fr.ffrandonnee@wtwco.com](mailto:fr.ffrandonnee@wtwco.com) -  
Contrat n° : 41789295M /0002

#### Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot -  
92000 Nanterre - Tel 33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° : 4000716162 /1



Tous en Rando – Bois le Roi  
Mairie de Bois le Roi  
4 avenue Paul Doumer  
77590 Bois le Roi  
[contact@tousenrando-blr.org](mailto:contact@tousenrando-blr.org)

Coderando  
Place d'Armes  
Quartier Henri IV  
77300 Fontainebleau  
01 60 39 60 69

## NOTICE D'INFORMATION

Bois-le-Roi, le 10 décembre 2024

# Séjour en ALSACE SOULTZEREN

Village de vacances VTF \*\*\* “Les Fougères” - Sultzeren

DU 10 AU 17 MAI 2025 - 8 Jours / 7 Nuits – 795 € par personne

**La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance ; Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance RC.**

Nombre de participants : 10 au minimum, 30 au maximum.

Dates : du samedi 10 mai au samedi 17 mai 2025.

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage ; possibilité d'un transport par autocar en J4, **à condition d'avoir au minimum 20 participants inscrits au séjour** (surcoût de 15 € par personne).

### PROGRAMME :

**Jour 1 :** Votre domicile – Alsace Sultzeren

- Arrivée à Sultzeren en fin d'après-midi (*début du séjour*).
- Accueil par l'équipe du village de vacances.
- Apéritif de bienvenue puis dîner.

**Jour 2 :** Colmar – Kaysersberg - 60 km AR

- **Rando guidée de Colmar**, une ville d'art, pittoresque et attrayante avec ses vieux quartiers et ses églises médiévales. 60km
- Déjeuner au village de vacances.
- **Kaysersberg**, au centre du vignoble alsacien avec un passé chargé d'histoire sur plusieurs époques.
- Dégustation dans une cave à Katzenthal.
- Dîner.

**Jour 3 :** Journée randonnée

- **Randonnée « Le Petit Ballon » (adapté au public) – 30 km AR**
- **Durée : 2H30 (matin) – 2H30 après-midi**
- Le sommet du Petit Ballon offre une vue à 360° sur la vallée de Munster, les Hautes Vosges, la plaine d'Alsace et le bassin Rhénan. Par temps clair on peut voir les Alpes Suisses. Les randonnées dans ce secteur permettent de proposer des difficultés variées en fonction du point de départ.
- Déjeuner sous forme de pique-nique
- Dîner.

**Jour 4 :** Journée Strasbourg – 200 km AR (*autocar éventuel, en fonction du nombre d'inscrits*)

**Mini croisière sur l'Ill** en bateau mouche pour découvrir le charme de cette ville moderne, dynamique avec un harmonieux décor de pierre.

- **Spectacle de l'horloge astronomique.**
- Déjeuner au restaurant.
- Visite d'une **fromagerie de Munster** et temps libre dans Munster où vous pourrez découvrir l'église protestant en grès rose et l'Hôtel de ville sur la place du marché.
- Dîner

**Jour 5 : Journée randonnée (2H30 matin – 2H30 Après-midi)**

- **Randonnée «Le Tanet – Lac Vert » - 35 kms AR**
- Randonnée dans le cadre exceptionnel des cirques glaciaires du Lac Vert et du Lac des Truites.
- Déjeuner sous forme de pique-nique
- Dîner

**Jour 6 : Munster – Haut Koenigsbourg (Journée sans accompagnateur) – 115 km AR**

- Visite guidée du **Château du Haut Koenigsbourg**, château du XIIème siècle qui domine la plaine d'Alsace, restauré au début du XXème siècle à la suite de la guerre de trente ans.
- Déjeuner sous forme de pique-nique
- Visite des villages de Ribauvillé et Riquewhir
- Dîner.

**Jour 7 : Journée randonnée (2H Matin -2H30 Après-midi)**

- **Randonnée « Le Sentier des Roches » (adapté au public) – 30 km AR**
- Itinéraires prestigieux sur des sentiers taillés dans la roche à travers une des dernières forêts, pour aboutir dans le Frankenthal, joyau des cirques glaciaires.
- Déjeuner sous forme de pique-nique
- Dîner.

**Jour 8 : Sultzeren – Votre domicile**

- Départ après le petit-déjeuner (*fin du séjour*).
- Retour vers votre région

A noter : Le jeudi, dégustation et vente de Kouglouf au village de vacances à partir de 18h.

**L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourrait être modifié selon organisation et conditions météo**

**HEBERGEMENT :**

L'hébergement sera assuré par le Village de vacances VTF \*\*\* "Les Fougères" à Sultzeren.

**COUT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **795 €** par personne, en pension complète, en chambre double, **hors assurances individuelles facultatives.**

Supplément pour chambre individuelle : **22 € / personne / nuit, soit 154 € pour le séjour, sous réserve de disponibilité (soumis à acceptation par le centre).**

**Ce prix comprend :**

- **Votre apéritif de bienvenue**
- **La réunion d'information**
- **L'hébergement en chambre double** avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)
- **La pension complète** (boisson à table – vin & eau – et café au déjeuner inclus), du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du jour de votre départ, incluant au moins **un dîner régional** pendant votre séjour
- **Les visites guidées prévues au programme**
- **Le guidage des randonnées** (1 guide pour 10 personnes minimum et 15 personnes maximum)
- **Les déjeuners à l'extérieur** prévus au programme (boissons incluses)
- **Les animations de soirées** (sauf le samedi)
- **L'accès à toutes les infrastructures**
- **Le ménage assuré et linge de toilette changé 1 fois dans séjour**
- **La remise partenaire FFRandonnée**
- **L'adhésion VTF**
- **La contribution EIT**
- **La taxe de séjour**

**Ne sont pas compris :**

- **Les assurances individuelles facultatives proposées par l'assureur de la FFRandonnée**
- **Le supplément chambre individuelle** : 22 € / personne / nuit dans la mesure des places disponibles (affectation après consultation du prestataire)
- **Les transports aller/retour ainsi que les trajets sur place**
- **Les extras, pourboires et dépenses personnelles**
- **D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».**

## **INSCRIPTIONS :**

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 décembre 2024.**

Votre inscription deviendra définitive après paiement de l'acompte, signature et renvoi du bulletin d'inscription avant la date limite.

## **ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, **aux assurances facultatives** au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

## **PAIEMENTS :**

**1er acompte de 250 €** à l'inscription + prime(s) d'assurance(s) individuelle(s) facultative(s). Date limite **23/12/2024**

**2e acompte de 280 €** avant le **31/01/2025**

**Solde** du séjour avant le **31/03/2025**

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de Tous en Rando – Bois-le-Roi.**

## **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :**

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement (Trajet A-R et trajets sur place). *Pour information, déplacement d'environ 460 kms sur place (déduction éventuelle de 200 km si recours à un autocariste en J 4).*

## **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes.**

- Annulation faite **avant le 10/02/2025** : retenue de **15 %** du montant du séjour.
- Annulation faite **entre le 10/02/2025 et le 10/04/2025** : retenue de **30 %** du montant du séjour.
- Annulation faite **entre le 11/04/2025 et le 25/04/2025** : retenue de **50 %** du montant du séjour.
- Annulation **postérieure au 25/04/2025** : retenue de **100 %** du montant du séjour.

## **DIVERS :**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé. En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

## **CESSION DU SEJOUR :**

Au plus tard 10 jours avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide. Il en informe immédiatement Tous en Rando Bois-le-Roi.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Les conditions générales de vente et les notices sur les assurances sont consultables sur le site de l'association  
<https://tousenrando-blr.org/index.php?view=article&id=194>